



Projet
soutenu par

Fondation
de
France

L'Ecopôle en quelques mots

L'Ecopôle du Val d'Allier est un site de plus de 135 hectares (dont 40 hectares en eau) labellisé "Espace Naturel Sensible d'Initiative Locale", installé sur d'anciennes gravières à une quinzaine de kilomètres de l'agglomération clermontoise. Le site de l'Ecopôle du Val d'Allier s'étend le long de la rivière Allier, entre Pérignat-sur-Allier et La Roche-Noire. Composé d'anciennes gravières, d'importants travaux écologiques réalisés en partenariat avec la LPO Auvergne ont permis de favoriser le retour de la biodiversité sur cet ancien site industriel. Concrètement, le site géré par le SEAT (Syndicat d'Etudes et d'Aménagement Touristique), qui est le regroupement des deux communautés de communes sur lesquelles le site de l'Ecopôle est à cheval : Billom Communauté et Mond'arverne.

L'ECOPOLE DU VAL D'ALLIER C'EST



Une réhabilitation
écologique emblématique



Des activités diversifiées



Une faune et une flore à
observer



Un site d'expérimentation
sur l'alimentation et
l'agriculture



Une histoire passionnante

Un des enjeux majeur du site est la conciliation de la préservation de l'environnement et des activités humaines. L'ambition est de démontrer sur cet espace en transition, que les activités humaines peuvent être compatibles avec le maintien de la biodiversité et la protection de la ressource en eau.

L'Ecopôle du Val d'Allier se définit aujourd'hui comme un site multifonctionnel et surtout comme un bien commun, porté et financé par des fonds publics. Il repose sur 4 piliers complémentaires :

- L'environnement et la préservation de la biodiversité
- La production agricole et l'alimentation
- Le vivre ensemble et les enjeux sociétaux
- L'économie circulaire et la valorisation du site



Présentation de l'association

Historique

A partir de 2021 un collectif d'acteurs historiquement investis sur le site émerge petit à petit pour réfléchir à des questions de gouvernance. Fin 2021 le SEAT répond à un appel à projet de la Fondation de France intitulé «réinventer nos communs pour amplifier la transition écologique sur le territoire ». Le projet présenté a pour ambition de mettre en place « une autre gouvernance pour une mise en commun de l'Ecopôle du Val d'Allier. ». Cet appel à projet permet au SEAT d'obtenir une subvention de 60 000 € pour une durée de trois ans. Porté par le SEAT, mais aussi par ses partenaires historiques et plus récents, ce projet vise à créer une nouvelle gouvernance plus inclusive et participative pour l'Ecopôle du Val d'Allier.

En 2022 le collectif se structure et se consolide autour de ce projet. La Soupe à l'Ortie, structure d'animation et de facilitation, est missionnée à partir de fin 2022 pour accompagner la constitution de l'association. Après plusieurs réunions de travail et séminaires, un noyau stable de partenaires s'est formé autour d'un objectif commun : la création d'une association de préfiguration ayant pour but d'optimiser la mise en œuvre du Schéma Directeur de l'Ecopôle du Val d'Allier et d'expérimenter de nouvelles actions sur le site en lien avec la transition écologique. Fin 2023, le SEAT sollicite à nouveau la Fondation de France pour un renouvellement du financement. Il obtient un financement de 60 000 € pour trois ans supplémentaires.

Après plusieurs étapes de travail, l'association voit officiellement le jour lors de son Assemblée Générale Constitutive, le 14 mars 2024.

La raison d'être de l'association est de :

« rassembler et permettre aux acteurs impliqués dans l'EVA de faire vivre le projet et son territoire en expérimentant une nouvelle gouvernance collective et partagée avec les usagè-res »

Composée d'un noyau stable de partenaires et de collectivités, elle s'ouvrira petit à petit aux usagers du site et autres structures œuvrant à la pérennité et au développement du projet de l'Ecopôle. Elle n'a pas vocation à se substituer au SEAT, mais est complémentaire. Elle est une expérimentation, un outil innovant de collaboration au cœur de la gestion et du rayonnement de l'Ecopôle du Val d'Allier ; et elle est nécessairement vouée à évoluer.

En septembre 2024, l'association embauche Salomé Kunkar, sa première salariée à mi-temps, en tant que chargée de vie associative et de la gouvernance participative. Ses missions sont la gestion administrative et financière de l'association ; l'animation des

instances ; la mise en place d'outils pour collaborer, faire circuler l'information, la communication (réseaux, newsletter) et la recherche de financements.

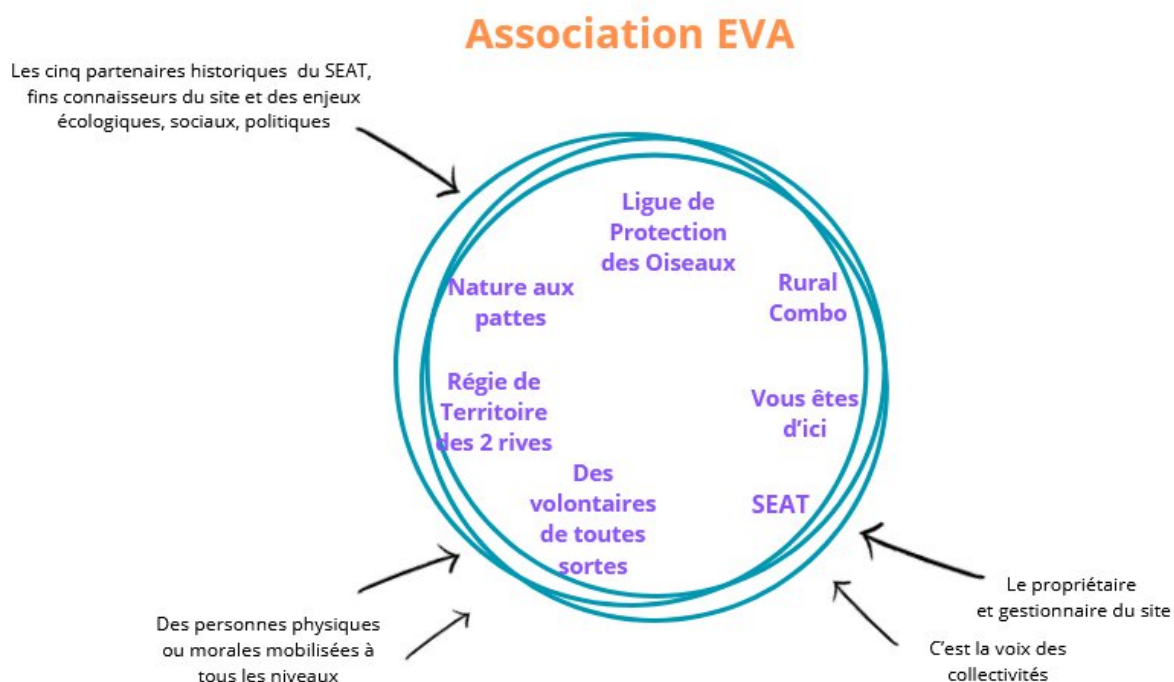
En novembre 2025, Cécile Favé remplace Salomé et poursuit le travail d'animation et de consolidation du projet associatif avec les différents acteurs.

Objectifs de l'association

L'objectif de l'association est de renforcer la gestion partagée du site et d'assurer son avenir. Cette nouvelle structure a pour mission de co-piloter les aspects techniques des projets, de pérenniser la transition de l'Écopôle et le maintien du projet au delà de potentiels changements politiques, et de garantir le respect de ses quatre piliers : l'agriculture et l'alimentation, la biodiversité et la gestion de l'eau, l'économie circulaire et la valorisation du site, ainsi que les enjeux sociétaux.

L'expérimentation de la nouvelle gouvernance de l'association a pour but d'impliquer davantage les différents acteurs, de fluidifier l'information entre les partenaires, de mettre en place des actions transversales et à terme d'impliquer davantage les usagè-res dans la gouvernance.

La vocation de l'association est ainsi de créer une gouvernance plus partagée entre les différents acteurs (privés, publics, usagè-res...). Son but est de créer une dynamique de coopération multi-acteurs, en facilitant le développement des liens entre les acteurs engagés, en leur proposant des espaces et des outils propices à la communication, au partage d'information et à la prise de décisions. A plus long terme, l'objectif est aussi de donner du pouvoir d'agir et de s'engager aux habitant-es du territoire qui fréquentent le lieu, pour gérer ensemble ce bien commun.



D'autre part, l'idée de l'association est aussi de diversifier les sources de financement qui permettent le déploiement des actions inscrites dans le Schéma directeur, validé par le SEAT, car cette structure juridique permet de faire appel à des financements auxquels ce dernier n'aurait pas accès en tant que structure publique.



LE PROJET DE L'ECOPÔLE C'EST

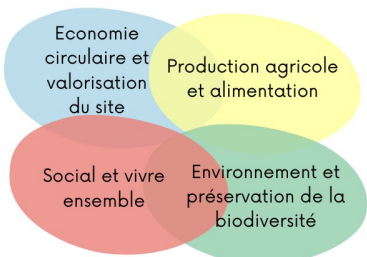
Un site d'expérimentation de la compatibilité des **activités humaines** et de la **protection de l'environnement**



- Une **réhabilitation** écologique
- Des **activités** diversifiées
- Une **faune** et une **flore** à protéger
- Un site d'expérimentation **agricole**
- Une **histoire** passionnante



LES 4 AXES FONDATEURS



LES VALEURS



Charte construite collectivement fin 2023

UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

Une pluralité d'acteurs ...



EN ENTRANT SUR L'ECOPÔLE



- je m'implique pour la **transition écologique**
 - j'adhère aux **valeurs et 4 axes**
 - je m'engage à **préserver et respecter** le lieu
 - je me positionne en **ambassadeur** et je veille à la **qualité** du site
- je respecte le règlement
- je ne me baigne pas
 - je ne jette pas mes déchets
 - je ne fais pas de feu
 - je tiens mon chien en laisse
 - je ne cueille pas
 - je ne roule pas en véhicule à moteur

Expérimentation d'une nouvelle gouvernance

Les cinq membres fondateurs de l'association et le SEAT

Depuis le début du projet, 5 structures travaillent aux côtés du SEAT à la gestion du site, à la mise en œuvre des diverses actions. Elles font partie de l'association de l'Ecopôle et ont contribué à sa mise en place.



Agir pour la biodiversité

La LPO Auvergne Rhône-Alpes : la LPO est une association de protection de l'environnement française fondée en 1912. Elle agit pour la biodiversité par la connaissance et la protection des espèces ; le

développement et la préservation des espaces ; la sensibilisation et la mobilisation des citoyens ; l'accompagnement des entreprises et des collectivités.

Sur le site de l'Écopôle depuis 2001, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes a mené la restauration des milieux naturels en collaboration avec les carriers afin d'aménager les bassins d'exploitation. Elle gère le suivi des divers indicateurs et études scientifiques faites sur le site. Elle contribue également à la valorisation du lieu via la mise en place d'observatoires et l'aménagement de sentiers de découvertes, qui sont le support de nombreuses animations et sorties nature.



La Régie de Territoire des Deux Rives est une association d'insertion par l'activité économique, qui s'occupe notamment de l'entretien du site. La mission de l'association est de mettre en place des activités utiles au territoire, génératrices de lien social à l'attention des habitant·es du territoire, et valorisantes pour ses salarié·es en insertion. L'Écopôle est donc un lieu propice pour expérimenter des actions telles que: l'éco-construction, la plantation de haies et d'arbres entre autres.



Nature Aux Pattes est une structure qui réalise de l'écopâturage dans le Puy de Dôme. Elle intervient pour entretenir le site de l'Écopôle avec des chèvres et des moutons. L'écopâturage est une alternative sans usage d'énergie fossile, qui permet un entretien du site en maintenant des espaces ouverts et en limitant la propagation d'espèces invasives comme la renouée du Japon.



Rural Combo est une association pluridisciplinaire (architecture, urbanisme, charpenterie, construction, design) qui œuvre dans le domaine de la construction. Elle a été fondée en 2017 et est basée dans le Livradois Forez. Elle est spécialisée dans l'expérimentation des projets d'architecture, de design et d'aménagement du territoire par la valorisation des ressources locales, le recours au réemploi de matériaux et aux circuits-courts dans la construction.

L'objectif du collectif est de reconnecter les savoirs manuels et intellectuels et les transmettre, via l'organisation de chantiers participatifs par exemple. Il porte une importance particulière à l'expérimentation, la co-conception avec les usagè·es, la sensibilisation à l'architecture, et le développement de la convivialité dans l'espace public ; avec l'objectif commun de revaloriser les territoires ruraux.



Vous Êtes D'Ici est un bureau d'étude sur l'aménagement écologique, agricole et paysager des territoires ruraux et sur la mise en place et l'animation de dispositifs de concertation didactiques, sensibles et ludiques. Il est spécialisé dans la conception collective des projets de territoire par la mise en dialogue et la prise en compte de l'agriculture, des paysages et de l'environnement. L'agence développe des outils de spatialisation collaboratifs et de concertation adaptés aux habitant·es, aux élu·es, aux technicien·nes et expert·es. Elle a à cœur une intégration mieux adaptée et participative de la question de la qualité des lieux de vie dans les projets de territoire.



L'Ecopôle du Val d'Allier est un site privé géré par le SEAT, le Syndicat d'Études et d'Aménagement Touristique, composé d'élus de deux communautés de communes : Billom Communauté et Mond'Arverne Communauté. Le SEAT a été créé en 1996 à l'initiative des communes de la Roche Noire et de Pérignat-ès-Allier afin de définir un projet cohérent de valorisation et d'accueil du public en suivant le projet de réhabilitation des carrières.

Les instances de l'association

La gouvernance de l'association a été pensée de façon à permettre le partage du pouvoir avec les acteurs avérés de l'Ecopôle, notamment les cinq structures fondatrices, tout en faisant de la place aux potentiels usagè·es et acteurs associatifs décidés à contribuer au développement du site et de ses usages. L'association réunit des habitant·es, des acteurs associatifs, des professionnel·les et le SEAT, propriétaire et gestionnaire du site.

Elle est composée de différentes instances :

Le Conseil d'Administration

L'association est administrée par un Conseil d'Administration composé de :

- 3 membres de droit : président, vice-président et chargé de mission du SEAT
- 5 représentants des membres actifs désignés par l'Assemblée Générale au sein des membres actifs
- 3 membres fondateurs, désignés par l'Assemblée Générale parmi les 5 membres fondateurs

Le Conseil d'Administration se réunit deux à trois fois par an ou plus si besoin, et discute des questions relatives aux finances, à la stratégie, la gouvernance et les ressources humaines. Il garantit la bonne administration et la pérennité de l'association, et s'assure de son financement. C'est l'instance qui représente officiellement l'association, et qui veille à ce que ses activités soient conformes à sa charte, à ses statuts, et aux lois et règlements en vigueur.

Il y a eu quatre rencontres du CA en 2025 (mars, juillet, septembre, décembre), avec en moyenne 7-8 personnes présentes.

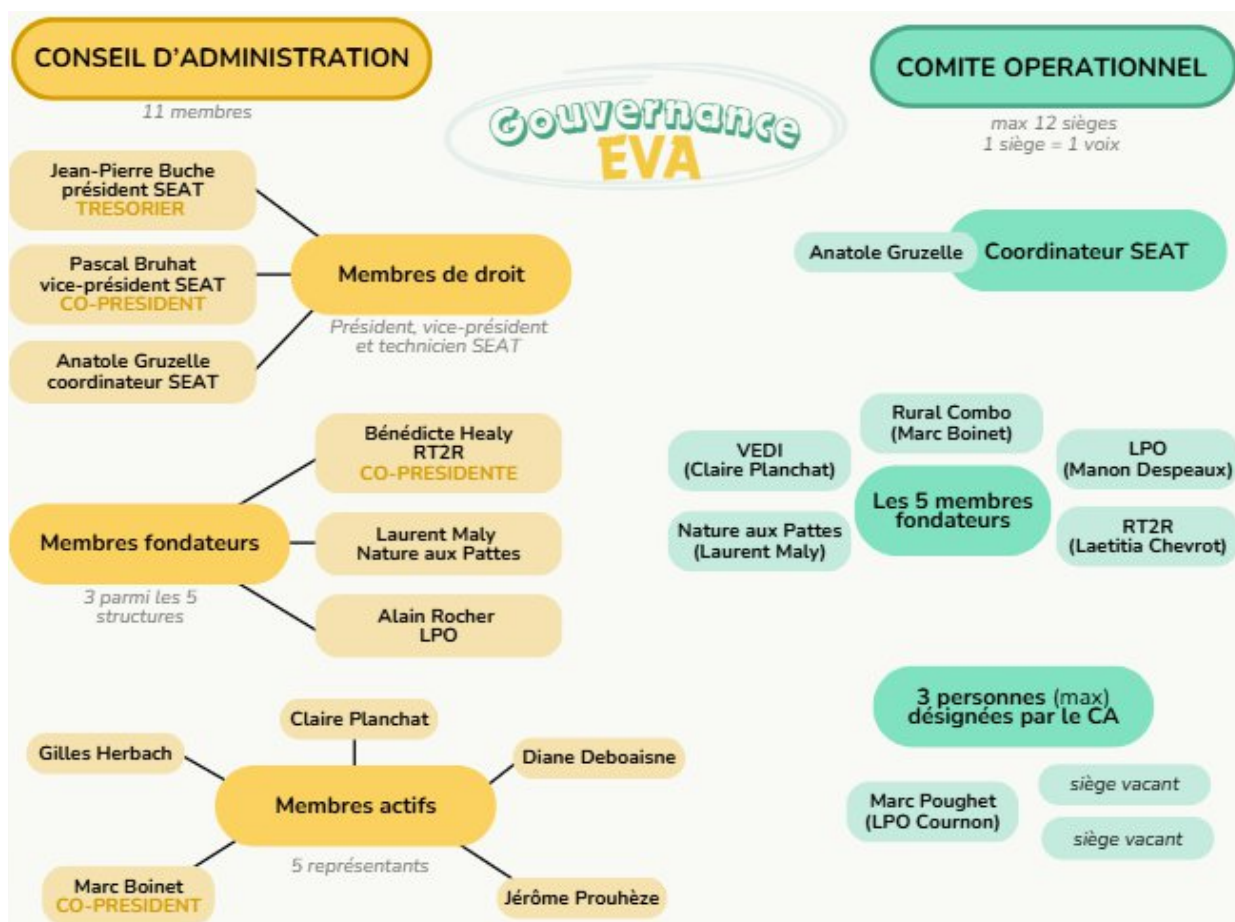
Le COOPER

Le COOPER (COmité OPERationnel) est un comité qui se réunit en principe toutes les quatre à six semaines, il regroupe les groupes projets thématiques, il coordonne et suit les actions et projets de mise en œuvre des grandes thématiques du Schéma directeur. Cet espace permet d'avoir une vision d'ensemble des projets en cours, et est propice aux discussions transversales entre les différents acteurs de l'Ecopôle. L'objectif du COOPER est de créer un espace qui rassemble toutes les parties prenantes de l'Ecopôle, pour qu'elles prennent part aux échanges et aux décisions, et qu'elles passent d'un statut de prestataires à un statut de partenaires du projet.

Le COOPER comporte 12 sièges au maximum, dont le coordinateur SEAT, des représentant-es des cinq structures historiques, et trois membres supplémentaires désignés par le CA. Il s'agit de mandats d'un an, renouvelables.

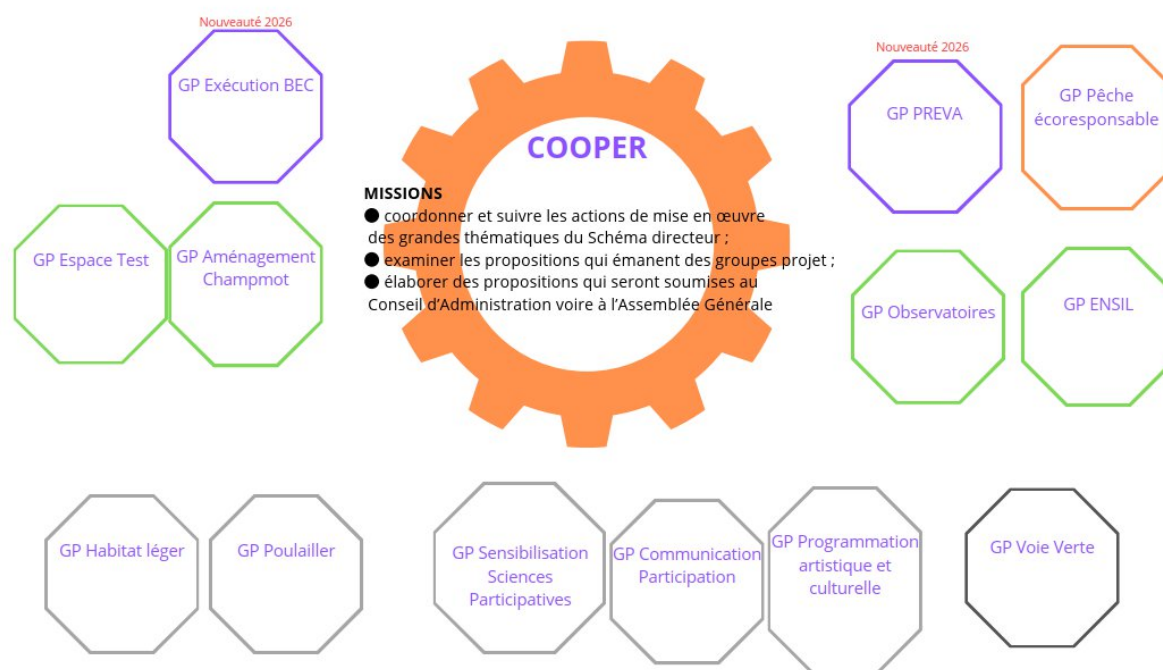
En 2025 il y a eu six COOPER (janvier, mars, avril, juin, septembre, décembre). Ils ont rassemblés en moyenne 8 personnes.

C'est une instance encore exploratoire, notamment quand il s'agit de trouver les limites entre ce qui relève du CA ou du COOPER, et entre les discussions plus techniques qui relèvent des Groupes Projets et pas nécessairement du COOPER.



Les Groupes Projets

L'association est structurée autour de plusieurs projets thématiques. Les groupes projets permettent de réunir et améliorer la coopération entre les acteurs techniques impliqués pour la mise en œuvre des actions et en prévoir de nouvelles. Le nombre de Groupes Projet évolue au fil du temps, on en recensait 11 en 2025, plus ou moins actifs selon les actualités à traiter et les ressources disponibles.



Présentation des Groupes Projet et réalisations 2025

Espace Champmot : agriculture et alimentation

L'espace Champmot est une zone de l'Ecopôle en dehors de l'ENSIL, sur laquelle se trouve un espace-test agricole de maraîchage. Cet outil permet à des personnes désireuses de s'installer en agriculture, de pouvoir tester leur activité. L'espace-test agricole permet de démarrer progressivement une activité de production agricole et/ou rural sur un terrain mis à disposition dans un cadre juridique, fiscal et comptable qui limite la prise de risque pour une période de 1 à 3 ans. Cet outil a pour but de faciliter des installations en donnant la possibilité de tester un projet professionnel en conditions réelles et réversibles tout en réduisant les risques associés à l'acquisition de foncier. Environ 5 000 m² sont dédiés à l'espace test, pour deux testeur-euses.

C'est aussi sur cette zone Champmot que se trouvent les aménagements (la grange, aménagement de la halle avec des chantiers participatifs coordonnés par Rural Combo)

- Mise en peinture de la palissade les 21 et 22 juin
Grâce à un financement de la DRAC obtenu par Rural Combo, 13 personnes ont contribué à la valorisation de la palissade qui sert de brise-vent et d'ombrage à la famille de gardiens.
Lors d'un second chantier participatif mené par la mairie de Pérignat en novembre, les premières plantations de fruitiers donnent vie à un verger conservatoire en contrebas pour mettre en valeur le patrimoine arboricole auvergnat.
- Espace-test agricole : Accueil d'un testeur en maraîchage bio en octobre : Nicolas Gachon
- Élaboration d'un projet en réponse à l'AAP du département Budget Ecologique Citoyen coordonné à l'été 2025. L'association est lauréate et obtient une subvention de 13 045€ pour l'aménagement de la butte Champmot avec la construction d'un belvédère et la plantation d'une haie fruitière. Projet co-construit avec RC, la Régie, le CEN, Adrien Dussouchet et VEDI.
- Au vu de l'actualité à venir sur cette zone, ce Groupe Projet sera dédoublé en 2026 en deux GP :
 - Aménagement Champmot : lien avec le projet d'Habitat léger, les gardiens, les usagers spécifiques de cette zone
 - Espace test : accueil et suivi des testeurs en lien avec la couveuse Starter Et réclame la création d'un GP éphémère :
 - Exécution BEC : dédié à la coordination des chantiers prévus dans le projet.

ENSIL

128 ha du site de l'Ecopôle sont labellisés Espace Naturel Sensible par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme. Les Espaces Naturels Sensibles d'Initiative Locale permettent aux communautés de communes et aux communes de gérer et d'administrer ces espaces naturels protégés. La gestion de cet espace fait l'objet d'un Plan de gestion pour la conservation de la biodiversité et l'accueil du public.

- Ce GP réunit principalement la LPO, Nature aux Pattes, la Régie de territoire et le SEAT. Il est très actif sur la gestion des milieux, des aménagements, les suivis naturalistes et le suivi de la fréquentation.
- Collaboration avec l'association de plongée.
- Les partenaires contractualisent avec le SEAT. Pas de bénévolat pour l'heure.

Communication et Animation

L'association communique via les réseaux sociaux et le site internet, qui sont des outils de communication communs avec le SEAT.

- Ce GP est piloté par une ressource SEAT (Coline jusqu'à mi-septembre).

- Le cirque Cirkulez a été accueilli dans la zone Champmot avec son spectacle « Et vous ça va .. ? » qui a été joué du 10 juin au 21 juillet dans le cadre de la saison culturelle de l'Amicale Laïque de Pérignat

Pêche écoresponsable

L'Ecopôle a la particularité de dédier une zone de pêche au sein de l'ENSIL. 10 ha sont autorisés à la pêche au niveau de l'étang-sous-le-Torre.

Depuis 2019, cette activité est gérée par l'association Pêche & Nature du Val d'Allier et est réglementée, elle s'inscrit dans la volonté de l'Ecopôle de concilier sur un même site, protection de l'environnement et activités humaines. L'association de pêche s'engage à développer une pêche respectueuse de l'environnement avec une gestion piscicole naturelle et de favoriser les animations notamment auprès des plus jeunes.

- Ce GP n'a pas encore trouvé son mode de fonctionnement avec l'association de pêche, c'est pourtant un enjeu de collaboration très concret au quotidien.

Observatoires

Un réseau d'observatoires a été développé sur la partie ENSIL de l'Ecopôle, à différents points stratégiques pour l'observation de la faune.

- En 2025 ce GP s'est principalement occupé du projet de reconstruction de l'Observatoire du pacage, détruit lors d'un incendie criminel il y a déjà trois ans, en organisant une campagne de financement participatif qui a permis de collecter 1540 euros grâce aux dons de 31 contributeurs.
- Le GP a identifié la possibilité de compléter cet apport citoyen avec une subvention de la fondation Nature et Découvertes.

Vie de l'association

Gouvernance

Le 18 avril a eu lieu l'assemblée générale de l'association réunissant 10 de ses adhérents (sur 14 à l'époque). Le 15 septembre s'est tenue une assemblée générale extraordinaire visant à passer la durée de l'association de deux ans à illimitée.

Gilles Herbach a quitté le CA à la fin du premier trimestre 2025, remplacé par le CA par Marc Poughet, bénévole du groupe local de la LPO Cournon.

Adhésions

En 2025 le nombre d'adhérents a plus que triplé passant de 9 à 21 pour un montant moyen de 36 € (versus 16€ en 2024). L'association se fait connaître petit à petit auprès d'utilisateurs spécifiques et d'habitants du territoire.

21 adhérents en 2025 dont

- Membres fondateurs : 5
- Membres de droit : 1
- Membres actifs : 6
- Autres membres : 9 (dont 5 personnes morales)

Temps de convivialité

Les instances associatives se sont réunies en début d'année autour de deux prétextes gourmands : le partage d'une galette puis un dîner raclette pour le CA le 13 janvier dans les bureaux partagés de l'Ecopôle.

Des repas ont parfois lieu à la suite des CA entre les membres qui le souhaitent. Ces temps informels sont utiles pour forger l'interconnaissance, tisser des liens entre les membres de l'association ; ils sont aussi l'occasion de discuter plus librement qu'en réunion du fonctionnement et des perspectives de l'association, des actualités du moment, ou encore de faire émerger des projets collectifs.

Financements

Un groupe de travail dédié à la question du financement des activités de l'association effectue une veille sur les financements possibles.

Une visio a eu lieu avec la Fondation de France le 7 octobre pour soutenir notre demande de 2ème tranche du financement prévu en réponse à l'AAP « Réinventer nos communs pour amplifier la transition écologique sur le territoire ».

Il a par ailleurs identifié un certain nombre de fondations susceptibles de financer la structure, notamment la fondation Nature et Découvertes ou encore le Fonds de dotation « Le poids du vivant ». Il s'est également préoccupé de clarifier la possibilité de demander un financement FDVA qui demande de lever quelques obstacles administratifs.

Enfin ce GT a soutenu auprès du CA l'idée de solliciter une subvention auprès du LEADER AAP- ATTRACTIVITE26 « Promouvoir l'image du territoire auprès de ses habitants actuels et à venir, des entreprises, des prescripteurs et des visiteurs. »
Fiche-Action n°1 : « Faire de la qualité de vie, une source d'attractivité nouvelle du territoire ». Cette action sera confiée à la salariée en 2026, avec le concours des cinq membres fondateurs.

Les dépenses principales concernent les ressources humaines, représentées également dans la valorisation de 280 heures de bénévolat (au SMIC).

Perspectives 2026

Objectifs et stratégie

- Continuer à œuvrer vers les objectifs présentés dans le cadre de l'appel à projet « Réinventer nos communs pour amplifier la transition écologique » notamment en outillant et en renforçant les pratiques coopératives au sein des différentes instances de l'association (formations internes, fiches méthodes, debriefs et apprentissages collectifs).
- Élaborer une méthodologie participative pour actualiser le Schéma Directeur avec les membres fondateurs et actifs.
- Déposer une demande de financement LEADER avant l'été.
- Mobiliser les usagèr-es dans la gestion du commun qu'est l'Ecopôle :
 - Publics spécifiques : associations d'usagers, intervenants professionnels ;
 - Grand public : habitants des communes de Pérignat-ès-Allier et de la Roche Noire et plus largement Billom Communauté et Mond'Arverne ; au moyen d'efforts de communication ciblés, de chantiers participatifs (sur l'ENSII et sur Champmot) et d'une programmation artistique et culturelle.Les idées sont nombreuses, il convient de trouver à les financer (collecte d'histoires, événements conviviaux récurrents, ...)

Projets des GP en 2026

- ESPACE TEST / Arrivée d'une deuxième maraichère en test : Lucie Simon
- HABITAT LEGER / Installation de 3 à 5 foyers en habitat léger sur la zone Champmot : installation possible sur site dès l'automne 2026
- OBSERVATOIRES / Chantier de reconstruction de l'Observatoire du Pacage
- EXECUTION BEC / Chantiers participatifs dans le cadre de l'exécution du projet BEC : construction d'un belvédère sur la Zone Champmot et plantation de fruitiers
- ENSIL / Explorer l'idée d'avoir un groupe de bénévoles réguliers pour l'Ecopôle.
- PREVA / Organisation d'une table ronde sur la fréquentation du site en avril : pompiers, OFB, gendarmerie, pêcheurs.
- PECHE / Intégration de l'association de pêche au COOPER

